



## Grenoble lance un nouveau dispositif de TIG pédagogiques sur le thème « Écologie et Citoyenneté »

En 2021, le Ministère de la Justice constatait dans une étude que 45% des personnes sorties de prison récidivaient dans les deux ans. Aussi, le travail d'intérêt général (TIG) s'applique aux délits mineurs et constitue une alternative à l'incarcération qui donne au TIGiste un pouvoir d'agir et ne le place pas en rupture. Les TIG impliquent des structures volontaires. Or la Ville de Grenoble, déjà pionnière de longue date dans l'accueil de personnes accomplissant des TIG, lance cette année en partenariat avec le Ministère de la Justice un nouveau dispositif de TIG pédagogique qui est une première en France : le TIG pédagogique Écologie et Citoyenneté. Une première expérimentation se tient du 21 au 25 octobre : le groupe de jeunes TIGistes impliqué suit ainsi plusieurs modules complémentaires auprès des services de la Ville et des acteurs locaux. Ils et elles se trouvent ainsi, au travers de cette semaine, au cœur des différentes facettes de la collectivité de citoyen-nes et de l'environnement dont ils et elles font partie : une façon de matérialiser les valeurs de civisme et d'écologie.

Intérêts des TIG pédagogiques « Écologie et Citoyenneté » : proposer une peine qui fait sens, sensibiliser au civisme et aux enjeux de préservation de l'environnement.

### Le TIG : une peine qui fait sens

Le TIG combine justice et réinsertion, avec quatre grands principes :

- Sanctionner : Répondre à l'infraction avec une sanction individualisée, adaptée au contexte du délit.
- Réparer : Restaurer le lien de confiance en participant à des actions non rémunérées au service de la collectivité.
- Insérer : Faire découvrir à des personnes éloignées de l'emploi des activités professionnelles et solidaires.
- Prévenir : Réduire le risque de récidive, contribuant ainsi à une plus grande sécurité pour tous.
- Socialiser : Impliquer la société civile dans la réinsertion et favoriser le lien social.

### Pourquoi un TIG « Écologie et Citoyenneté » ?

Ce nouveau programme vise à éduquer au respect de l'environnement et à éveiller la conscience écologique des personnes sous main de justice. Il promeut également les valeurs de citoyenneté, de responsabilité et de respect. Devenir écocitoyen-ne, c'est apprendre à prendre soin de l'environnement et intégrer ces principes au quotidien.

## Un programme riche et diversifié

Tout au long de la semaine, divers modules pédagogiques ont été proposés, animés par des acteurs locaux, dont plusieurs par les services de la Ville de Grenoble :

- Module « Relation police/jeunesse » et activité sportive avec la Police municipale ;
- Randonnée zéro déchet avec la Mission montagne de la Ville ;
- Sensibilisation à la végétalisation et à la biodiversité avec le service Nature en ville de la Ville de Grenoble

Mais aussi «sécurité routière» avec la police nationale ; «sensibilisation à l'alimentation saine et aux enjeux de l'agriculture durable» avec le bar radis. Les participant-es se sont également investi-es dans des chantiers participatifs, des sessions de prévention des conduites à risque, et une sensibilisation à la justice a été assurée par la déléguée du procureur.

Ce dispositif innovant, à la croisée de la réinsertion sociale, de l'écologie et de la citoyenneté, illustre l'**engagement de Grenoble pour une justice qui répare, responsabilise et prévient la récidive.**

### Infos en +

- ▶ 92 % d'hommes et 8 % de femmes
- ▶ 80 % de TIG exécutés avec succès
- ▶ En moyenne:100 heures
- ▶ Délits les plus concernés : Infractions routières, outrage et rébellions, vols simples, usage de produits stupéfiants.
- ▶ Le TIG Pédagogique Ecologie et Citoyenneté est une **première dans l'hexagone.**
- ▶ Le concept a germé à la Ville de Grenoble durant l'année Capitale Verte.

